

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Baptiste Fontaine.*

---

MESSIEURS ,

Le sieur Jean-Baptiste Fontaine, propriétaire à Bourseigne-Neuve, est né à Reims, le 26 avril 1789. Il habite la Belgique depuis 45 ans, et il a épousé une Belge avec laquelle il a procréé deux enfants.

Il résulte des renseignements recueillis, qu'il s'est toujours comporté de manière à mériter l'estime et la confiance de tous les honnêtes gens, et qu'il est doué d'un caractère et d'une intelligence qui en font un citoyen recommandable.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne, sous tous les rapports, de la faveur qu'il sollicite.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Le Président,*

**J. MAERTENS.**

---